

**UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**  
**Département de sociologie**

*Culture, connaissance et idéologie*  
SOL 1150

**Automne 2021**

Mardi 8h30-11h30  
(local 1355, pav. André-Aisenstadt)

Guillaume Sirois  
Bureau : C-5088-2  
514-343-6111, p. 35504  
[guillaume.sirois@umontreal.ca](mailto:guillaume.sirois@umontreal.ca)

---

## **Présentation du cours**

La culture est un concept fondamental des sciences sociales. Elle permet de penser qui nous sommes, ce qui nous relie aux autres, ce qui nous différencie d'autres groupes, ce à quoi nous accordons de la valeur ou ce qui donne un sens à notre existence individuelle et collective. Ainsi, le recours à la notion de culture est constant dans les sciences sociales puisqu'elle permet de penser la condition humaine, au-delà du rapport à la biologie, tout en échappant aux conceptions sexistes ou racistes qui ont marqué l'histoire de la pensée occidentale.

Or, la culture est notoirement connue comme étant l'un des termes les plus complexes de la langue française puisqu'il correspond à un très grand nombre de définitions. Dans un sens restreint, la culture peut référer à un nombre relativement limité d'activités qui donnent lieu à des productions symboliques, alors que dans un sens élargi elle englobe toutes nos manières de vivre, de penser et de nous relier aux autres. En oscillant entre ces deux pôles, le terme est utilisé abondamment tant dans la langue courante que dans le langage académique pour dénoter des significations multiples. Sans être nécessairement contradictoires, ces significations convoquent tout un ensemble de conceptions et de pratiques. Conséquemment, la culture peut être invoquée pour parler de sujets divers incluant par exemple les questions liées à l'identité, au genre et à l'orientation sexuelle, aux groupes ethniques ou religieux, à l'imaginaire national, à l'appartenance à des mouvances politiques, à des facteurs de distinction sociale, etc. Par ailleurs, la culture s'exprime dans la sphère privée comme dans l'espace social à travers de nombreuses pratiques qui comprennent bien sûr, les arts, les industries culturelles et les médias, mais également nos manières de nous vêtir, de nous comporter, de consommer et d'interagir avec les autres. Dans cette perspective, la culture peut être comprise comme l'agencement particulier d'un ensemble de connaissances qui contribue à forger une certaine vision du monde à laquelle les individus accordent de la valeur.

Il va sans dire que la culture est donc tout sauf neutre. Au contraire, elle est portée par différents groupes sociaux qui lui accordent généralement une grande importance et qui sont prêts à déployer des efforts considérables pour la défendre, pour la propager et pour la léguer aux générations futures. Dès lors, la culture occupe une place centrale dans la vie des collectivités, suscitant à la fois des sentiments d'adhésion forts de la part de ses membres, mais également des oppositions marquées à certaines pratiques ou conceptions, ce qui peut mener à des conflits idéologiques, parfois acrimonieux, entre les groupes sociaux.

La sociologie de la culture a développé un large appareillage conceptuel pour rendre compte et étudier toute la complexité des relations entre culture, connaissance et idéologie. Ainsi, ce cours constitue une introduction à quelques-unes des principales théories sur la culture développées par les sciences sociales. Le cours ne prétend pas donner de réponses définitives aux nombreuses questions que pose la notion de culture dans les sciences sociales, mais plutôt susciter une réflexion critique par rapport à celles-ci.

Les principaux objectifs du cours sont les suivants :

- Permettre aux étudiants de s'initier aux principaux concepts et théories du champ d'études de la culture dans les sciences sociales
- Développer avec les étudiants une réflexion critique sur la culture et les enjeux sociaux qui y sont reliés
- Développer les capacités d'analyse des étudiants par rapport aux phénomènes culturels

## **Fonctionnement du cours**

Il est prévu que le cours se donne entièrement en présentiel. Ainsi, il ne sera pas possible de participer aux séances en ligne et celles-ci ne seront pas enregistrées. Nous suivrons l'évolution de la pandémie de COVID-19 tout au long de la session et si les mesures sanitaires nous obligeaient à passer à un mode d'enseignement en ligne, des instructions seront alors données pour s'adapter à ce nouveau mode d'enseignement.

Chaque séance du cours sera composée d'un exposé de la part du professeur, de discussions et d'exercices. D'une part, le professeur proposera à chaque séance un exposé magistral sur la thématique de la semaine. Cet exposé sera basé en partie sur les textes à lire pour la séance. Toutefois, il est à noter que le professeur ne reprendra pas systématiquement tous les arguments développés dans ces textes. Il est donc de la responsabilité des étudiants de faire toutes les lectures obligatoires avant d'arriver au cours. L'ensemble du contenu des lectures obligatoires peut être sujet à l'évaluation. Les lectures visent aussi à préparer les étudiants à la séance de la semaine. D'ailleurs, le professeur encourage fortement la participation des étudiants durant la partie magistrale du cours afin que celle-ci soit ponctuée par les interventions des étudiants et des discussions engageant l'ensemble de la classe.

Les séances comprendront également une partie dédiée à un atelier ou à des exercices ponctuels lors desquels les étudiants seront appelés à mettre en pratique, discuter et

critiquer les notions développées lors de l'exposé du professeur. Ces ateliers et exercices ont pour but de permettre aux étudiants de s'approprier les notions du cours et de développer leurs propres analyses des phénomènes étudiés.

## **Matériel du cours**

Toutes les lectures obligatoires seront placées sur *Studium*. La plateforme sera aussi utilisée pour fournir aux étudiants d'autres ressources pour la réalisation des travaux.

## **Calendrier des séances**

Mardi 7 septembre 2021

### **Introduction**

Cette première séance permettra de présenter le cours, les principales thématiques qui y seront abordées, ainsi que l'organisation générale du cours.

Mardi 14 septembre 2021

### **L'invention de la culture**

La culture comme concept scientifique est à la fois le fruit d'une longue évolution dans l'histoire de la pensée occidentale et une invention somme toute récente. D'où vient-elle ? Comment s'est-elle construite en relation à la nature ? Cette séance proposera une première exploration de la généalogie de la notion.

Nicolas JOURNET. (2002). *La culture : de l'universel au particulier*. Auxerre : Éditions Sciences humaines. Introduction : *Que faire de la culture*, p. 1-13.

Philippe DESCOLA. (2010). *Diversités des natures, diversité des cultures*, Les petites conférences. Paris : Bayard, p. 9-39.

Mardi 21 septembre 2021

### **Culture, quelle culture ?**

De quoi parle-t-on lorsqu'on utilise le terme « culture » ? Cette séance permettra de se pencher sur quelques définitions classiques du terme pour tenter d'établir des catégories, entre culture savante, culture anthropologique, culture populaire, culture de masse...

Denys CUCHE. (2016). *La notion de culture dans les sciences sociales*. 5<sup>e</sup> édition. Paris : La Découverte. Chap. 5 : *Hiérarchies sociales et hiérarchies culturelles*, p. 77-96.

Marion DALIBERT. (2020). Du « bon » et du « mauvais » rap ? Les processus médiatiques de hiérarchisation artistique. *Volume ! 17* :2, p. 83-97.

Mardi 28 septembre 2021

### **Culture, idéologie et hégémonie**

La culture prend une dimension politique dès lors qu'elle sert les intérêts de certains groupes sociaux au détriment d'autres factions de la société. Comment la culture peut-

elle être interprétée en rapport aux conflits idéologiques ? La séance explorera les concepts d'idéologie et d'hégémonie en relation à la culture.

Marcel RIOUX. (2010). *Remarques sur la notion d'idéologie*, dans Jacques Hamel, Julien Forgues Lecavalier et Marcel Fournier (dir.). *La culture comme refus de l'économisme*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, p. 171-174.

Raymond WILLIAMS. (2009). *Culture et matérialisme*. Montréal : LUX. Chap. 1 : *Base et superstructure dans la théorie culturelle marxiste*, p. 31-58.

Mardi 5 octobre 2021

### **La culture pour faire société**

La culture constitue l'un des socles de l'identité collective. Comment la culture contribue-t-elle à créer un sentiment d'appartenance, mais également des dynamiques d'exclusion ? À travers l'exemple de l'imaginaire national, la séance permettra de mieux comprendre ces processus d'identification collective.

Denys CUCHE. (2016). *La notion de culture dans les sciences sociales*. 5<sup>e</sup> édition. Paris : La Découverte. Chap. 6 : *Culture et identité*, p. 97-115.

Benedict ANDERSON. (2002). *L'imaginaire national : Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*. Paris : La Découverte. Introduction, p. 15-21.

Anne-Marie THIESSE. (2016). *La fabrique culturelle des nations européennes*. dans Catherine Halpern (dir.), *Identité(s) : l'individu, le groupe, la société*. Auxerre : Éditions Sciences humaines, p. 255-266.

Mardi 12 octobre 2021

### **Examen de mi-session**

### **SEMAINE DE LECTURE (18 au 22 octobre 2021)**

Mardi 26 octobre 2021

### **La culture est-elle en crise ?**

De manière récurrente, on soutient que la culture est dans une période de crise. De quelle crise s'agit-il ? Et d'où vient cet imaginaire de crise maintes fois convoqué à propos de la culture ? L'apparition de la culture de masse, les changements dans les habitudes de consommation culturelle, la perte de certains référents culturels semblent chaque fois résonner comme une menace. Pourquoi?

Fernand DUMONT. (2000). *Un témoin de l'homme*. Montréal : L'Hexagone. Chap. 5 : *Le sort de la culture*, p. 105-111.

Hannah ARENDT. (1972). *La crise de la culture*. Paris : Gallimard. Extraits du chap. 6 : *La crise de la culture : sa portée sociale et politique*, p. 251-269.

Mardi 2 novembre 2021

### **Les goûts culturels, une affaire de classes ?**

La question des goûts et des pratiques culturelles est au cœur de la sociologie de la culture depuis des décennies. Cette séance sera consacrée à l'étude d'une théorie devenue classique, celle développée par Pierre Bourdieu dans son ouvrage *La distinction*.

Philippe COULANGEON. (2010). *Sociologie des pratiques culturelles*. Paris : La Découverte. Chap. 1 : *Pratiques culturelles et stratification sociale*, p. 5-10.

Gisèle SAPIRO. (2016). *Bourdieu et la production sociale du goût*. dans Cyril Lemieux (dir.). *Pour les sciences sociales*. Paris : Éditions EHESS, p. 173-175.

Pierre BOURDIEU, *Les jugements de goût*, vidéo disponible à l'adresse suivante <https://www.dailymotion.com/video/x31ksa>

Martine COURT. (2018). Des enfants distingués : Goûts vestimentaires et distinction sociale dans les familles de classes moyennes et supérieures. *Enfances Familles Générations : Revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine* 31. En ligne.

Mardi 9 novembre 2021

### **Le goût du jour et l'héritage culturel**

Pour faire suite à la séance précédente, nous nous demanderons ici que sont devenus les goûts culturels aujourd'hui, alors que l'on parle désormais d'omnivorisme culturel ou de cosmopolitisme ? Dans cette nouvelle configuration, quelle place y a-t-il pour la transmission de la culture aux générations suivantes ?

Annick PRIEUR & Mike SAVAGE. (2013). *Les formes émergentes de capital culturel*. dans Philippe Coulangeon & Julien Duval (dir.). *Trente ans après La Distinction, de Pierre Bourdieu*. Paris : La Découverte, p. 227-240.

David BERLINER. (2018). *Perdre sa culture*. Bruxelles : Zones sensibles. Introduction, p. 9-27.

Mardi 16 novembre 2021

### **La culture des autres**

Le ralliement de groupes sociaux autour d'une culture commune implique nécessairement d'établir des frontières. Dans ce contexte, quelle place faire à l'Autre ? Quelles sont les réponses des sociétés contemporaines à cette question à laquelle se confrontent les sociétés humaines depuis fort longtemps ?

Tony BENNETT. (2008). *Culture et différence : les défis du multiculturalisme*. dans Lluís Bonet & Emmanuel Négrier. *La fin des cultures nationales ? Les politiques culturelles à l'épreuve de la diversité*. Paris : La Découverte, p. 19-31.

Gérard BOUCHARD. (2018). *L'avenir du pluralisme face aux majorités culturelles*. dans Daniela Heimpel & Saaz Taher, *Les défis du pluralisme : au-delà des frontières de l'altérité*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, p. 63-77.

Mardi 23 novembre 2021

### **La culture et l'économie capitaliste**

Les liens entre la culture et l'économie capitaliste ont fait l'objet de très nombreuses réflexions. La question est au cœur d'un débat idéologique dans lequel on convoque tour à tour une forme d'instrumentalisation, l'exception culturelle ou encore des affinités à des formes économiques alternatives. Que pensez des rapports entre économie et culture ?

Stéphanie PELTIER. (2003). *Les industries culturelles, une exception économique ?*. dans Philippe Tronquoy (dir.). *Culture, État et marché*, Cahiers français 312. Paris : La Découverte, p. 31-36.

Florence TOUSSAINT. (2012). *Approche des industries créatives : origine et définition de la notion*. dans Philippe Bouquillon (dir.). *Creative economy, creative industries : des notions à traduire*. Saint-Denis : Presses universitaires de Vincennes, p. 61-68.

Philippe HENRY. (2019). *Les micro-entreprises culturelles au prisme de l'ESS*. dans Hervé Defalvard (dir.). *Culture et économie sociale et solidaire*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, p. 17-25.

Mardi 30 novembre 2021

### **Contre-culture et révolutions culturelles**

Depuis les années 50, chaque génération semble porteuse d'un mouvement contre-culturel. Les mouvements hippie, punk et hipster par exemple semblent tous avoir en commun le rejet de la culture établie et des valeurs qui y sont associées. Que pensez de ces mouvements aujourd'hui alors que la contre-culture n'est pas exempte elle-même d'une certaine orthodoxie ?

Olivier PENOT-LACASSAGNE. (2013). *Qu'est-ce qu'une contre-culture ?*. dans Christophe Bourseiller & Olivier Penot-Lacassagne (dir.). *Contre-Culture !*. Paris : CNRS Éditions, p. 3-19.

François GAUTHIER. (2015). (Re)Créer le monde à Burning Man : jeu, don et créativité rituelle. *Revue du MAUSS* 46, p. 220-250.

Mardi 7 décembre 2021

### **Culture urbaine et sociabilités contemporaines**

Au-delà des mouvements globaux, la culture se vit aussi à l'échelle locale. Dans ce contexte, la ville est un lieu privilégié de l'observation des dynamiques culturelles puisque plusieurs groupes et idéologies se rencontrent sur un même territoire. Ces espaces de sociabilité sont aujourd'hui le lieu d'intenses négociations entre des groupes culturels qui ne partagent pas toujours les mêmes points de vue.

Emanuele GIORDANO & Pedro GOMES. (2020). Le rôle de l'espace public dans le développement de la vie nocturne (Montpellier-Lisbonne). *Émulations – Revue de sciences sociales* 33, p. 53-71.

Sophie CORBILLÉ. (2017). Le « bobo » dans sa vi(II)e : Analyse de l'existence plurielle d'une catégorie à la croisée du journalisme, du commerce et du politique. *Sociétés & Représentations* 3 : 44, p. 127-148.

Mardi 14 décembre 2021

**Examen final**

## Évaluation des apprentissages

- Quiz 20 %
- Examen de mi-session 25 %
- Essai court 20 %
- Examen final 35 %

### Quiz

À quatre reprises au cours de la session, les étudiants devront compléter un petit test de 5 questions portant sur la matière et les lectures des dernières semaines (depuis le dernier test). Chaque quiz sera disponible sur la plateforme Studium à partir de la fin de la séance à laquelle il est prévu. À partir du moment où vous commencez le test, vous aurez un maximum de 15 minutes pour répondre aux 5 questions. Vous devez faire le test avant la fin de la semaine (soit le vendredi suivant à 23h59).

Cette évaluation vise à évaluer la connaissance et la compréhension des idées principales contenues dans les lectures obligatoires et dans les présentations du professeur. L'ensemble des quiz de la session comptera pour 20 % de la note finale. Les quiz sont programmés à la suite des séances suivantes : **21 septembre; 5 octobre; 9 novembre; 30 novembre.**

### Examen de mi-session

Il s'agit d'un examen qui sera donné en classe à la séance du **12 octobre 2021**. Les notes et les textes lus au cours de la session ne sont pas autorisés lors de cette évaluation. Cet examen vise à évaluer les connaissances et la compréhension des étudiants par rapport aux thématiques discutées dans le cadre du cours depuis la première séance jusqu'à la date de l'examen. Le format de l'examen sera discuté en classe dans les semaines qui précèdent sa tenue.

### Essai court : Analyse d'une controverse culturelle

Les étudiants devront produire un essai court (entre 1 000 et 1 250 mots) dans lequel ils utilisent les notions vues dans le cours pour analyser une situation complexe par rapport à des enjeux culturels. Pour ce faire, ils devront d'abord visionner l'un des deux films documentaires suivants :

- Le film *L'éloge du Chiac – Part 2* de la réalisatrice Marie Cadieux qui revient sur les enjeux linguistiques et socioculturels en Acadie, 40 ans après la publication d'un premier film sur le sujet – disponible à l'adresse suivante : [https://www.onf.ca/film/eloge\\_du\\_chiac\\_part\\_2/](https://www.onf.ca/film/eloge_du_chiac_part_2/)
- Le film *Entends ma voix* des réalisateurs Arnaud Bouquet et Maryse Legagneur qui revient sur la controverse ayant entouré le spectacle SLAV de Robert Lepage et Betty Bonifassi – disponible à l'adresse suivante : <https://ici.tou.tv/entends-ma-voix>

Votre texte doit analyser la situation présentée dans le film choisi en utilisant au moins 3 notions étudiées dans le cadre du cours. En prenant des exemples concrets tirés du film,



vous devez montrer comment ces notions aident à comprendre la situation présentée dans le film. Plus de détails sur la réalisation de ce travail seront donnés au cours de la session. Date de remise : **23 novembre 2021 avant 23h59**.

### Examen final

Il s'agit d'un examen maison. Les questions seront distribuées à la dernière séance du cours, soit le 7 décembre 2021. Vous aurez une semaine pour y répondre. Vous devez donc remettre vos réponses au plus tard le **14 décembre 2021 à 23h59**. Vous devez déposer vos réponses sur la plateforme Studium à l'aide de l'outil « examen final » qui se trouve à la séance du 14 décembre. Il s'agit d'un examen à livres ouverts, c'est-à-dire que vous avez le droit de consulter tous les textes lus, vos notes, ainsi que les autres ressources mises à votre disposition dans le cadre de ce cours. Il faut toutefois se rappeler qu'il s'agit d'un examen individuel et que la consultation de vos camarades de classe n'est pas permise.

Il s'agit d'un examen de synthèse qui couvre l'ensemble de la matière vue dans le cours depuis la toute première séance. L'accent sera mis sur la seconde partie de la session, mais les questions peuvent faire intervenir des notions vues dans la première partie du cours. Le format de l'examen sera discuté en classe dans les semaines qui précèdent sa tenue.

## **Autres informations**

### Usage de la documentation déposée sur Studium

Rappelons que l'usage de tout document déposé sur Studium pour chaque cours est assujéti à l'engagement de chaque étudiant à respecter la propriété intellectuelle et le droit à l'image.

Il est interdit de faire une captation audio ou vidéo du cours, ou de diffuser le matériel mis en ligne sur Studium, en tout ou en partie, sans le consentement écrit du professeur. Le non-respect de cette règle peut mener à des sanctions disciplinaires en vertu de l'article 3 du Règlement disciplinaire concernant les étudiants.

### Présence au cours

La présence à toutes les séances du cours est obligatoire puisque celle-ci constitue un élément essentiel de la réussite des étudiants. Les étudiants doivent être présents puisque toute la matière couverte en classe constitue une partie intégrale du cours et est sujette à évaluation. Si vous devez manquer un cours en raison de maladie ou des raisons personnelles, vous avez la responsabilité d'obtenir les notes d'un autre étudiant de la classe. Comme le cours se donne en présentiel, il ne sera pas enregistré.

### Examens et dates de remise des travaux

Si vous n'êtes pas en mesure de rendre un travail ou un examen à la date prescrite en raison de circonstances hors de votre contrôle, vous devez contacter le professeur le plus tôt possible, idéalement avant l'examen ou la date d'échéance. Vous devrez présenter un billet du médecin pour justifier toute demande de délai supplémentaire ou de reprise d'un examen.

Tout travail remis en retard sans justification entraînera une pénalité. Chaque jour de retard après la date butoir sera pénalisé de 10 %, incluant les jours de fin de semaine. Par exemple, un travail remis avec trois jours de retard sera pénalisé de 30 %. Tout travail sera considéré en retard s'il n'est pas remis à la date et l'heure demandées dans le présent plan de cours.

#### Qualité de l'expression écrite

Les fautes de français seront pénalisées de 0,5 point par faute, jusqu'à une concurrence de 10% de la note de l'évaluation.

#### Correction et notes

Les travaux et examens sont évalués en fonction de la performance et non en fonction des efforts déployés. Les notes octroyées sont finales, sauf dans le cas d'erreur de calcul. Voici les règles qui régissent la correction et les notes :

1. Les erreurs de calcul seront corrigées sur-le-champ.
2. Les étudiants qui souhaitent obtenir des clarifications quant à la correction ou à la note obtenue sont invités à contacter le professeur pour prendre rendez-vous. La rencontre permettra de discuter du travail présenté et des possibilités d'améliorations pour les prochains travaux.
3. Si un étudiant souhaite qu'une note soit reconsidérée, il doit en faire la demande formelle dans les délais prescrits. Aucune demande ne sera acceptée dans les 48 heures qui suivent la remise d'une note ou après le 7<sup>e</sup> jour suivant la remise.

#### Plagiat

Tout étudiant qui sera surpris à plagier se verra automatiquement octroyer la note de 0 pour le travail ou l'examen plagié. Un second cas de plagiat par le même étudiant au cours de la session entraînera automatiquement la note de 0 pour le cours.

Pour plus de renseignements sur l'intégrité intellectuelle, la fraude et le plagiat, veuillez consulter :

<http://www.integrite.umontreal.ca>

#### Règlements scolaires

Tous les étudiants doivent respecter le règlement des études de premier cycle

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

#### Services aux étudiants

Les services aux étudiants (SAÉ) offrent aux étudiants un ensemble de services spécialisés pour favoriser la réussite scolaire. Vous pouvez notamment avoir recours aux services du Centre étudiant de soutien à la réussite (CÉSAR) et du Centre de communication écrite.

Vous pouvez consulter l'ensemble des services disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.sae.umontreal.ca>

*\*Le professeur se réserve le droit d'apporter des modifications au plan de cours durant la session.*